

C.M.H AUDIT
EURL au capital de 8 000 €
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE DIJON

PA DU PRE MOINOT - RUE DES MINIERES - BP 30074 - 52102 SAINT-DIZIER CEDEX
TEL: 03.25.06.53.90 - FAX: 03.25.06.53.98

Ligue de l'Enseignement de Haute-Marne

23 rue du Vieux Moulins
52000 CHAUMONT

-:-

EXERCICE 2017

(du 1^{er} Janvier 2017 au 31 Décembre 2017)

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

Ligue de l'Enseignement de Haute-Marne

23 rue du Vieux Moulins

52000 CHAUMONT

-:-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2017

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Ligue de l'Enseignement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association Ligue de l'Enseignement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les ressources de l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association Ligue de l'Enseignement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINT DIZIER, le 17 Mai 2018

Le Commissaire aux comptes

Arnaud COLSON

C.M.H. AUDIT
EURL au capital de 4000 €
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie de Dijon
PA du Pré Moinot - BP 30074
52102 SAINT DIZIER
515 066 264 - RCS Chaumont
Tél. 03 25 06 53 90 - Fax 03 25 06 53 98

BILAN ACTIF

31/12/2017
12 mois

31/12/2016
12 mois

Etat exprimé en euros

Brut

Amort.&Dépré

Net

Net

	Brut	Amort.&Dépré	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Conces.Brevets & droits similaires	4 852	2 445	2 407	705
Fonds commercial (1)				
Autres immob.incorporelles				
Avances et acomptes				
<u>Immobilisations corporelles</u>				
Terrains				
Constructions				
Inst.Tech., matériel Outill.Ind.	44 112	30 685	13 427	21 102
Autres immobilisations corporelles	52 411	30 010	22 401	6 622
Immob.corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<u>Immobilisations financières (2)</u>				
Participations évaluées				
Autres Participation	500		500	500
Créances rattachées				
Autres titres immobilisés	168		168	168
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 437		1 437	1 281
TOTAL (II)	103 480	63 140	40 340	30 377
ACTIF CIRCULANT				
<u>Stocks et en-cours</u>				
Matières premières, approvision.				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises				190
<u>Avances & acomptes versés s/cdes</u>				
<u>Créances (3)</u>				
Créances Clients & cptes rattachés	45 846		45 846	31 035
Autres créances	83 104		83 104	102 511
Capital sousc.&Appel.non versé				
Valeur mobilières placement				
Disponibilités	103 808		103 808	68 733
Charges constatées d'avance	10 357		10 357	7 746
TOTAL (III)	243 115		243 115	210 214
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes rembours.des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF	346 595	63 140	283 455	240 592

(1) Dont droit au bail

(2) Dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) Dont créances à plus d'un an

1 281

BILAN PASSIF

	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois
Etat exprimé en euros	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Fonds associatif sans droit de reprise	168 578	155 578
Primes d'émission, de fusion, d'apport...		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-54 058	-36 664
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	26 463	-17 394
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL Des Capitaux Propres	140 983	101 521
Emprunts auprès établissement de crédit	11 098	
TOTAL Des Emprunts et dettes assilées	11 098	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	42 378	43 896
Provisions pour charges		
TOTAL Des Provisions	42 378	43 896
DETTES		
<u>DETTES FINANCIERES</u>		
Emprunts obligatoires convertibles		
Autres emprunts obligatoires		
Emprunts et dettes auprès établissements de Crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2 130
<u>DETTES D'EXPLOITATION</u>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 300	27 733
Dettes fiscales et sociales	30 500	41 023
<u>DETTES DIVERSES</u>		
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés		3 482
Autres dettes	1 314	21
Produits constatés d'avance (1)	26 882	20 787
TOTAL des Dettes	88 996	95 176
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	283 455	240 592
<i>Résultat de l'exercice exprimé en centimes</i>	26 463,16	-17 393,95
(1) <i>Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an</i>	83 206	93 046
(2) <i>Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs banques et CCP</i>		

COMPTE DE RESULTAT Ligue de l'Enseignement Haute-Marne 1/2

	Etat exprimé en euros		31/12/2017	31/12/2016
	France	Exportation	12 mois	12 mois
	PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises				
Production vendue (Biens)				
Production vendue (Services et Travaux)	141 637		141 637	111 733
Montant net du Chiffre d'Affaires	141 638		141 637	111 733
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			300 336	289 778
Reprises s/prov. Et amorts, transfert de charges			2 330	14 408
Autres produits			11 827	12 897
TOTAL Des Produits d'Exploitation (1)			456 130	428 815
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			757	314
Variation de stocks (matières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			186 634	186 042
Impôts, taxes et versements assimilés			4 950	4 928
Salaires et traitements			236 059	247 875
Charges sociales du personnel			62 278	71 728
Cotisations personnelles de l'exploitant				
Dotations aux amortissements :				
* Sur immobilisations			16 442	12 298
* Charges d'exploitation à répartir				
Dotations aux dépréciations				
* Sur immobilisations				
* sur actif circulant				
Dotations aux provisions				1 620
Autres charges			257	2 938
TOTAL Des Charges d'Exploitation			507 377	527 741
RESULTAT D'EXPLOITATION			-51 247	-98 924

COMPTE DE RESULTAT Ligue de l'Enseignement Haute-Marne 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

RESULTAT D'EXPLOITATION	-51 247	-98 924
OPERATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée	74 678	85 977
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immob.		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 050	382
Reprises s/provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions valeurs mob. De placement		
TOTAL Des Produits Financiers	3 050	382
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	106	
Différences négatives de change		
Charges nettes s/ cessions valeurs mob. Placement		
TOTAL Des Charges Financières	106	
RESULTAT FINANCIER		
	2 944	382
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		
	26 375	-12 565
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion (1)	967	
Sur opérations en capital		
Reprises s/provisions et transferts de charges		
TOTAL Des Produits Exceptionnels	967	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion (2)	466	4 638
Sur opération en capital		147
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL Des Charges Exceptionnelles	466	4 785
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	501	-4 785
PARTICIPATION DES SALARIES		
IMPOTS SUR LES BENEFICES	413	42
TOTAL DES PRODUITS	534 825	515 175
TOTAL DES CHARGES	508 362	532 569
RESULTAT DE L'EXERCICE		
	26 463	-17 394
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	517	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	466	4 303
(3) Dont produits concernant les entreprises liées	2 708	
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées		

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté, hormis ce qui est indiqué ci-dessous

Seules sont exprimées les informations significatives.

Afin de respecter le principe d'indépendance des exercices, l'intégralité des charges connues et engagées à la date d'arrêté des comptes ont été comptabilisées.

La ligne "Opération en commun" du compte de résultat comprend les participations aux charges fixes des associations et principalement USEP et UFOLEP.

Les adhésions et les affiliations à la ligue comprennent une partie pour le compte de la Ligue Nationale, une partie pour le Ligue Régionale et une cotisation d'assurance attachée à chaque licence et une partie pour la Ligue Départementale.

Afin de présenter un compte de résultat plus lisible pour la Ligue Départementale, les reversements sont comptabilisés en neutralisation des produits d'exploitation.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs Brutes au 31/12/17
	Augmentation		Diminution		
	Ré- évaluations	Acquisitions	Virt p.àp.	Cessions	

INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	1 945		2 907			4 852
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 945		2 907			4 852

CORPORELLES						
Terrain						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol autrui						
Install. Générales, agenc; et aménag. Construct.						
Install.tech.matériel et outillage industriels	43 018		1 094			44 112
Install.générales, agencements aménag. Divers	16 902		8 029		6 876	18 055
Matériel de transport	5 800				2 500	3 300
Matériel de bureau et informatique mobilier	19 621		14 218		4 232	29 607
Emballages récupérables et divers	1 450					1 450
Immobilisations corporelles en cours						-
Avances et acomptes						-
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	86 791		23 341		13 608	96 524

FINANCIERES						
Participations évaluées par mise en équival.						
Autres participations	500					500
Autres titres immobiliés	168					168
Prêts et autres immobilisations financières	1 437					1 437
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 105					2 105

TOTAL	90 841		26 248		13 608	103 481
--------------	---------------	--	---------------	--	---------------	----------------

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortis- sements au 31/12/2017
		Augmentation	Diminution	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	1 240	1 205		2 445
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 240	1 205	-	2 445
CORPORELLES				
Terrain				-
Construction sur sol propre				-
Construction sur sol autrui				-
Install. Générales, agenc; et aménag. Construct.				-
Install.tech.matériel et outillage industriels	21 916	8 770		30 685
Install.générales, agencements aménag. Divers	11 577	3 087	6 876	7 787
Matériel de transport	5 736	64	2 500	3 300
Matériel de bureau et informatique mobilier	18 918	3 026	4 232	17 711
Emballages récupérables et divers	921	290		1 211
Immobilisations corporelles en cours				-
Avances et acomptes				-
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	59 067	15 237	13 608	60 695
TOTAL	60 307	16 442	13 608	63 141

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros	31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	1 437	1 437	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	45 846	45 846	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés	18	18	
Divers	2 215	2 215	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	80 871	80 871	
Charges constatées d'avances	10 358	10 358	
TOTAL DES CREANCES	140 744	140 744	-
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(3) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	31/12/2017	1 an et plus	plus d'1 an
DETTES			
Emprunts obligatoires convertibles (1)			
Autres emprunts obligatoires (1)			
Emp.dettes ets de crédit à 1 an max à l'origine (1)			
Emp.dettes etx de crédit à plus 1 an à l'origine (1)			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			
Fournisseurs et comptes rattachés	30 300	30 300	
Personnel et comptes rattachés	14 993	14 993	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 094	15 094	
Impôts sur les bénéfices	413	413	
Taxe sur la valeur ajoutée			
Obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Dettes/immobilisations et comptes rattachés			
Groupe et associés (2)			
Autres dettes	1 294	1 294	
Dettes représentative de titre empruntés			
Produits constatés d'avance	26 882	26 882	
TOTAL DES DETTES	88 976	88 976	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice			
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice			
(3) Emprunts dettes associés (personnes physiques)			

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2017

TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR		77 747
Autres créances Clients Clients Factures à établir		-
Autres créances Clients Divers produits à recevoir	77 747	77 747

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2017

TOTAL DES CHARGES A PAYER		26 190
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 718
Fournisseurs factures Non parvenues	4 718	
Dettes fiscales et sociales		20 178
Dettes provisions pour congés	13 230	
Charges sociales/Congés à payer	3 698	
Autres charges sociales à payer	3 250	
Autres Dettes		1 294
Diverses Charges à payer	1 294	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges et produits constatés d'avances

Etat exprimé en euros

	31/12/2017	Charges	Produits
Charges et Produits d'exploitation		10 358	26 882
Charges et Produits Financiers			
Charges et produits Exceptionnels			
TOTAL		10 358	26 882

--

ANNEXE - Elément 13

Effectif Moyen

Etat exprimé en euros	31/12/2017	Interne	Externe
-----------------------	------------	---------	---------

Effectif Moyen par Catégorie			
Cadres et professions intellectuelles supérieurs		3	
Professions intermédiaires		5	
Employés			
Ouvriers			
TOTAL		8	-

--	--	--	--

Evaluation des Contributions Volontaires en Nature

Répartition par nature de produits	31/12/2017	31/12/2016
Bénévolat Travail des bénévoles soit 4 518 heures	63 026	53 564
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	63 026	53 564

Répartition par nature de charges	31/12/2017	31/12/2016
Secours en natures (alimentaires, vestimentaire ...)		
Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels ...)		
Prestations		
Personnel Bénévole Coût du travail des Bénévoles valorisé au SMIC + Charges	63 026	53 564
TOTAL	63 026	53 564